

## Études théâtrales suivies antérieurement :

Justifier d'avoir déjà suivi une formation théâtrale initiale d'un an minimum en Conservatoire, en Classe Préparatoire, en atelier de formation dispensé par une compagnie théâtrale ou école privée.

> À défaut, justifier avoir suivi au moins deux années d'une option lourde ou légère d'un lycée, ou d'un atelier de pratique à l'université.

> À défaut, justifier 99 heures de pratiques cumulées à l'occasion de stages de formation théâtrale dispensés dans une école, un cours ou une compagnie hors stages de théâtre pour enfants (- de 15 ans)

NB : Les ateliers-théâtre pour enfants (- de 15 ans), les ateliers proposés par les collèges ou les écoles élémentaires, ne peuvent pas être pris en compte.

Si vous étiez inscrit dans un autre conservatoire pendant l'année scolaire 2022/2023, vous devez fournir les attestations de niveau des études suivies dans un autre établissement et remplir le tableau ci-dessous :

Disciplines suivies	Nombre d'années de pratique	Niveau et cycle	Établissement fréquenté
Théâtre	3 1	Cycle 1 Lycée Première année	CRR de Toulouse Université Toulouse Jean Jaurès LEDA, école privée, à Toulouse
Danse	5	Cycle Orientation 2 ans en Cycle Élémentaire	CRR Toulouse
Chant	4	∅	Cours particuliers

Dossier à retourner de préférence par mail au plus tard **le vendredi 15 septembre 2023** dûment rempli et signé, accompagné d'une lettre de motivation et d'un CV-parcours à [crr.suivi-etudes@annecy.fr](mailto:crr.suivi-etudes@annecy.fr)

ou par courrier à  
Conservatoire d'Annecy  
Service suivi des études  
10 rue Jean-Jacques Rousseau, 74000 Annecy  
04 50 33 87 18

## Concours admissibilité et admission : Du 18 au 20 septembre 23

### 1<sup>er</sup> tour – admissibilité, les 18 et 19 septembre 23

- 2 Scènes dialoguées.
- Parcours libre de 3 minutes (monologue ou toute autre forme de production scénique).

### 2<sup>ème</sup> Tour – admission – le 20 septembre 23

- Participation à une journée de travail collectif dirigé.
- Entretien individuel avec le jury portant sur les motivations du candidat.
- **A l'issue des épreuves, l'admission dans le cursus est prononcée par le jury, constitué:**
- Du directeur de l'établissement ou de son représentant, qui préside le jury
- Du responsable pédagogique (coordinateur-trice du département)
- Des enseignants de l'équipe pédagogique
- D'un membre extérieur justifiant d'une expérience pédagogique théâtrale (en option)

### Le cursus (voir détails plaquette COP) s'organise à partir :

- De l'enseignement délivré par l'équipe pédagogique
- D'un programme annuel de stages, master class, rencontres avec des artistes.
- D'un tutorat par l'équipe pédagogique des projets personnels d'élèves

### Diplôme & poursuite d'études

Ce cursus offre la possibilité d'obtenir un Diplôme d'Études Théâtrales (DET) reconnu par le Ministère de la Culture, incluant la préparation aux concours des Ecoles Supérieures.



# ANNECY

### CRR D'ANNECY

10 Rue Jean-Jacques Rousseau

74000 Annecy

Tél. 04 50 33 87 18

Mail : [crr@annecy.fr](mailto:crr@annecy.fr)

[www.crr.annecy.fr](http://www.crr.annecy.fr)